Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Viviers - Tome III

Viviers, c^on^ de *Sainte-Suzanne* (6.500 m.), arrond. de *Laval* (41 kil. E.).

Anciens noms

Villa que nuncupatur Visueris (Visveris ?), *cum ecclesia et unam masuram et dimidiam,* 989 (Cart. d'Évron). — *Sanctus Leodegarius de Vivariis,* 1125 (Ibid.). — *J. de Vivariis,* XIIIe s. (Ibid.). — *Presbyterium de Viveriis,* 1288 (Ibid.). — *Viviez,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Ecclesia de Vivariis,* XVe, XVIe s. (Pouillés). — *Saint Léger de Viviers,* 1561 (Ins. eccl.).

Géographie physique

Géologie. — « A la limite N. de la commune, entre le bourg et Ambriers, schiste et calcaire magnésien (Cambrien) qui, à leur limite méridionale, passent à des schistes et à des quartzophyllades constituant tout le versant septentrional de la crête de la Charnie ; cette crête, en grès cambrien (== grès de Sainte-Suzanne), est coupée par une faille dirigée N.-N. -E. S.-S.-O., et passant par le Gros-Fouteau. Un décrochement, coïncidant avec cette faille, a fait remonter vers le nord la lèvre occidentale, laissant plus au sud la bande de grès du Signal de Viviers (286) et les assises qui lui sont subordonnées ; cette partie de la crête de grès, orientée O.-E., se dirige vers la Haute-Fresnaie (233), puis oblique au S.-E., pour descendre du côté de Chemiré. Sur le flanc S. de la crête de Viviers, brèche pétrosiliceuse allant du Coq-Hardi au Bouquet, ainsi que le long de la vallée du Treulon, entre Saint-Nicolas et la source du ruisseau ; de ce point, elle descend vers les Championnières. Les grès feldspathiques suivent la Grande-Allée, qu'ils quittent bientôt pour se rendre aux Baillées ; enfin, les grès ferrugineux de Blandouet, assise la plus supérieure du Cambrien, affleurent au sud de Bel-Air (212), supportant le grès armoricain, visible près de la cote 288. » D.-P. Œ.

Territoire montagneux dans la région S., couverte par la Charme et où l'on rencontre des altitudes de 269, 206, 253 m. au premier plan et de 288 m. à la limite extrême. Le canton N., encore accidenté, cote 150 m. et même moins sur le bord du ruisseau de la Valette, affluent de l'Erve. — Les habitants se plaignent en 1789 que les chemins de Sillé, Évron, Loué, où sont leurs marchés, toujours mauvais, sont impraticables en hiver ; on réparait celui de Sainte-Suzanne. — Le bourg, « très petit, très villain, dans un fond environné de montagnes » (Davelu), où jaillit une très belle source, est relié à Torcé (600 m. E. sans solution presque entre les deux bourgs) ; Saint-Denis-d'Orques (Sarthe, 9 kil. S.) ; Blandouet (7 kil. S.-O.) ; Sainte-Suzanne (6.500 m. O.) ; Voutré (6 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1842 par MM. Bellanger, Dezé, Fastou, Poilay, 2.840 hect. — « Le fond consiste en terres à seigle, avoyne, sarazin ; 20 métairies, 40 bordages, » (Miroménil, 1696). Le 22 août 1818 sont à vendre sur la caisse d'amortissement : le taillis aux Moines pour 20.000 fr., le taillis des Grandes-Landes de Saint-Nicolas pour 19.000 fr., les bois d'Étival pour 49.000 fr.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 21, de 1605 à 1615 ; — 41, de 1700 à 1710. — 168 feux en 1696 ; — 760 hab. en 1726 ; — de 700 à 800 communiants en 1778 ; — 1.029 hab. en 1803 ; — 1.134 hab. en 1821 ; — 1.154 hab. en 1831 ; — 1.083 hab. en 1841 ; — 1.114 hab. en 1851 ; — 1.053 hab. en 1861 ; — 1.056 hab. en 1871 ; — 976 hab. en 1881 ; — 982 hab. en 1891 ; — 1.013 hab. en 1902, dont 242 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 62 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 62 fermes en 1843. En dépendent : les Douets, 29 hab. ; les Landes, 27 hab. ; les Angueucheries, 19 hab. ; les Baillées, 20 hab. ; les Barreries, 21 hab. ; les Frétissières, 23 hab. ; le Gros-Fouteau, 21 hab. ; Saint-Nicolas, 29 hab. ; les Gauberdières, 20 hab. ; la Ferrière, 34 hab. ; Ambriers, 43 hab.

Bureau de poste et *perception* de Sainte-Suzanne.

Assemblée

Assemblée ancienne à la fête de N.-D. du Mont-Carmel, actuellement le dimanche après la Saint-Denis.

Industrie

Restes d'une ancienne verrerie sur les limites de la paroisse, du côté d'Étival. — Exploitation des bois de la Charnie « occupant beaucoup de personnes, dont la plupart sont très pauvres, » disent les habitants en 1789. — Carrières de grès pour pavage des rues, exploitées par la compagnie de Voutré. Production par mois en 1889, 35.000 pavés avec cent soixante ouvriers, — en 1895, 25.000 pavés avec cent vingt ouvriers. Le pavé, pris sur place, était vendu en moyenne 250 fr. le mille. Elles sont abandonnées depuis deux ans environ.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Évron ; ayant alors pour annexe Blandouet ; — de l'élection du Mans, du bailliage du Mans, dont les habitants demandent, 1789, à être séparés pour être rattachés au bailliage de Sainte-Suzanne, distant d'une lieue et demie, et du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; — du district d'Évron et du canton de Sainte-Suzanne, en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, réunie à Torcé vers 1810, de nouveau érigée en paroisse par ordonnance du 16 mars 1820, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand de Laval et du doyenné de Sainte-Suzanne.

L'*église* est dédiée à saint Léger et, lit-on dans les Insin. ecclés. en 1679, à saint Barthélemy ; leurs images étaient au grand autel. Davelu la trouvait « très laide et très petite ; » elle a été prolongée depuis sans rien gagner en beauté. C'est un long vaisseau, aussi large pour le chœur que pour la nef. Deux petites baies primitives dans la nef ; traces de litres ; deux tableaux du XVIIe s. : l'un du *Rosaire,* où l'Enfant-Jésus regarde à gauche trois personnages, dont deux femmes en toilette de cour, peut-être Éléonore de Bouillé, la chasseresse ; dans l'autre, le Christ prononçant la sentence : *Venez, les bénis de mon père, …* et les diverses œuvres de charité, l'assistance des pauvres, des malades, l'administration des moribonds. Une grande Vierge en pierre date du XVe s. Calice à pied ajouré, lampe en cuivre repoussé, assez jolie. Le clocher, à base carrée, lanterne et flèche, s'élève au milieu de la toiture.

On célèbre la Sainte-Barbe, et il se fait des offrandes en grains. La *confrérie* du Mont-Carmel fut érigée le 22 août 1827. Les deux tableaux susmentionnés supposent la confrérie du Rosaire et une confrérie de charité, dont on n'a pas conservé le souvenir.

Près du bourg, Jaillot indique un ermitage de Saint-René, en ruine.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron.

Curés : René *Rayer,* seigneur des Isles et de la Fontaine, doyen d'Évron, 1540, fonde son anniversaire en l'église abbatiale d'Évron, dans la chapelle Saint-Jean, près du tombeau de son père, 1542. — Raoul de *Bazougers* permute, 1550. — Guillaume *Turquan,* curé de Saint-Ulphace (Sarthe), 23 juillet 1550. — Julien *Houeau* résigne et meurt, 1560. — Charles *Lenoir,* 17 décembre 1560, maintenu contre François de Rouez, demeurant à la Rivière (Sainte-Suzanne), se démet, 1561. Quatre prêtres étaient alors attachés à l'église. — Michel *Pépin,* sieur de la Hardière, 2 juillet 1561, démissionne, 1563. — Grégoire de *Bouillé,* alias de la Goupillère, 4 juin 1563, rétrocède, 1564. — Michel *Pépin,* 1er mars 1564, 1570. — René *Sérard,* 1604, résigne, 1617. — Guillaume *Maillard,* demeurant à Blandouet, février 1617. — René *Gougeon,* 1647, révoque au Mans, 16 juin 1665, la résignation qu'il avait faite au suivant, « étant lors en extrémité de maladie », est doyen d'Évron, 1679. — Guillaume *Garnier,* vicaire à Villiers, pourvu malgré la révocation du précédent, le 21 décembre 1665. — Jacques *Martin,* demeurant au presbytère de Viviers, 14 octobre 1679, † 1694. — Jacques *Legros,* demeurant à Mareil-en-Champagne, 28 juin 1694, † 1720. — Eutrope *Primault,* demeurant à Viviers, 23 mars 1720, † 1742. — Jean *Corbin,* de Saint-Mars-du-Désert, vicaire à Chemiré, chapelain du Saint-Nom-de-Jésus en l'église Saint-Martin-de-Connée et de la 1re messe en Saint-Pierre-de-la-Cour, 11 juillet 1742, résigne, 1756. — Pierre *Corbin,* neveu et vicaire du précédent, 28 septembre 1756, † 1774. — Guillaume *Morin,* de Torcé, chanoine de Sillé, 28 mars 1774, 1778. — Jean *Cornuau,* maître ès arts de Paris, vicaire à Sainte-Suzanne, 5 mai 1779, « bon curé à tous égards » (note de l'évêché en 1780), nommé curé de Sainte-Suzanne et doyen d'Évron, 1785. — Guillaume *Gigan* (V. ce nom), installé le 31 mai 1785, élu maire, 1790, signe son dernier acte le 17 août 1791. Il avait un vicaire digne de lui. Jean-Louis Guilbert (V. ce nom). René Martin, vicaire à Torcé, intrus de Viviers, du 23 août au 5 octobre 1791, fut remplacé par Jean-Guillaume Heurtebize, curé constitutionnel de Saint-Léger, qui séjourna jusqu'à la fin de décembre 1792.

Après le Concordat : Joseph-François *Gallet,* 1803-1804. — Denis *Bonneau* (V. ce nom), 1804-1809. — Jacques *Poidevin,* 1820, † 1850. — Jean-Baptiste *Coutelle,* 1850-1864, † à Évron, 1872. — Mathieu *Guillois,* 1864-1868. — *Pirault,* 1868.

Presbytère, « assez commode, avec un assez beau jardin, » écrit Davelu, aliéné pendant la Révolution, affermé, 1807, par la commune, puis racheté.

Cimetière autour de l'église, 1780, au N. et à 500 pieds en l'an XII, actuellement en face du presbytère, avec une croix superbe faite dans le pays et payée par M. le curé Pirault.

Écoles

Écoles. — Les paroissiens réclament en 1789 une fondation de sœurs de charité pour l'école et le soin des malades. M. Mauny fonda en 1869 un établissement tenu par les sœurs de Briouze ; il a été laïcisé en 1893, et continué comme école libre par les soins de M. Pirault. École laïque pour les garçons.

Établissements de charité

Les paroissiens demandent aussi en 1789 l'établissement d'un fonds de charité, administré par la municipalité.

Féodalité

Féodalité. — Judic et Jean de Viviers avaient leur anniversaire en l'abbaye d'Évron. — En 1465 et de nouveau vers 1475, Pierre de Bouillé, seigneur de la Valette, fut cité aux assises du Mans « pour avoir mis et fait paindre une litre d'armoiries en l'église qui est de la fondacion de céans, » dit le sénéchal du Maine. Il est certain que,

depuis, la seigneurie paroissiale appartint aux seigneurs de Bouillé qui la relevaient de Sainte-Suzanne.

Notes historiques

Notes historiques. — Dolmen de la Pierre-Sabot, à 1.500 m. S. du bourg, sur une colline. — Localités de noms anciens : Lhuitré, Ambriers, Fremusson, Roisnon, Mauny, Maupertuis, la Pulle, Feuillaume, la Valette, Bellessart (Recensement, 1889), le Plessis, les Douets, Saint-Nicolas.

Restituée à Évron en 989, l'église fut confirmée à l'abbaye par Hildebert en 1125. — Les paroissiens, unis à ceux de Blandouet, prennent, en janvier 1434 (n. s.), une sauvegarde des Anglais. Le combat d'Ambriers (V. ce mot) avait été l'une des prouesses d'Ambroise de Loré.

Le cahier de 1789, signé de Leguicheux, greffier, René Marreau, syndic municipal, et de quatorze autres noms, est modéré et demande l'établissement d'un marché à Torcé.

La grêle fait pour 22.000 fr. de dégats le 6 juillet 1847.

Le 24 janvier 1871, un régiment de cavalerie prussienne, allant de Sillé à Sainte-Suzanne, passe à Viviers, d'où un escadron se détache pour venir cantonner à Blandouet. Il y eut d'autres passages de troupes ou d'éclaireurs. Le presbytère fut occupé plusieurs jours.

Maires

Maires : Guillaume *Gigan,* curé, 1791. — *Lemeunier,* 1792. — Julien *Heurtebise,* prairial an II. — Joseph *Lemeunier-Duclos,* 1798. — Eutrope-François *Leguicheux,* 1800, 1815. — *Lami,* 13 janvier 1816. — René *Létard,* 22 juillet 1816. — *Marreau,* 21 juin 1817, 1824. — *Blossier,* 1827, 1830. — René *Létard,* 13 avril 1835 ; chargé des fonctions de maire, novembre 1835. — Jean *Pichon,* adjoint, chargé des fonctions de maire, mars 1836. — Joseph-François *Mauny,* janvier 1837, 1851. — François *Brossier,* 1851. — Pierre *Le Guy,* 1852-1865. — Stanislas *Mauny,* 1865, † 1881. — François *Ribay,* 1881.

Sources et Bibliographie

Reg. par., 2 ffts. 1582, et depuis 1604. — E. Moreau, *Carte préhist.,* p. 23. — Arch. nat., R/5. 382, 392, f. 76. — Cart. d'Evron. — Gérault, *Le district d'Evron. — Affiches de Laval,* 22 août 1818

Localités

Pour les localités, V. les art. : *Ambriers, le Plessis, Saint-Nicolas, la Valette.*